



N°11
18/06/2019



Animatrice filière

Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine
celine.vachon@na.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°11
du 18/06/2019 »*



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stade moyen : floraison en cours à fin de floraison.

Mildiou

- Quelques taches signalées ponctuellement sur feuille en Corrèze.
- Contaminations de masse modélisées la semaine dernière, et probables cette semaine à la faveur des pluies prévues.
- Soyez vigilants car la période de floraison est un stade sensible pour les grappes.

Oïdium

- La période de risque est en cours.

Maladies du bois

- Symptômes visibles sur certaines parcelles de Corrèze.

Cicadelle de la Flavescence dorée

- Consultez [l'arrêté préfectoral 2019](#) et les [dates de traitement](#).

Météo

Données de la semaine dernière (du 10/06 au 16/06 inclus)

Pluviométrie (cumul) :

- Station météo d'Objat (19) : 18 mm
- Station météo de Branceilles (19) : 22,4 mm
- Station météo de Verneuil sur Vienne (87) : 29,5 mm

Prévisions du 19 au 24 juin 2019

		Mer 19	Jeu 20	Ven 21	Sam 22	Dim 23	Lun 24
Corrèze	Températures	15-27	15-25	15-21	13-27	15-34	18-34
	Tendances						
Haute-Vienne	Températures	17-26	14-24	14-23	12-24	15-31	18-30
	Tendances						

Stades phénologiques

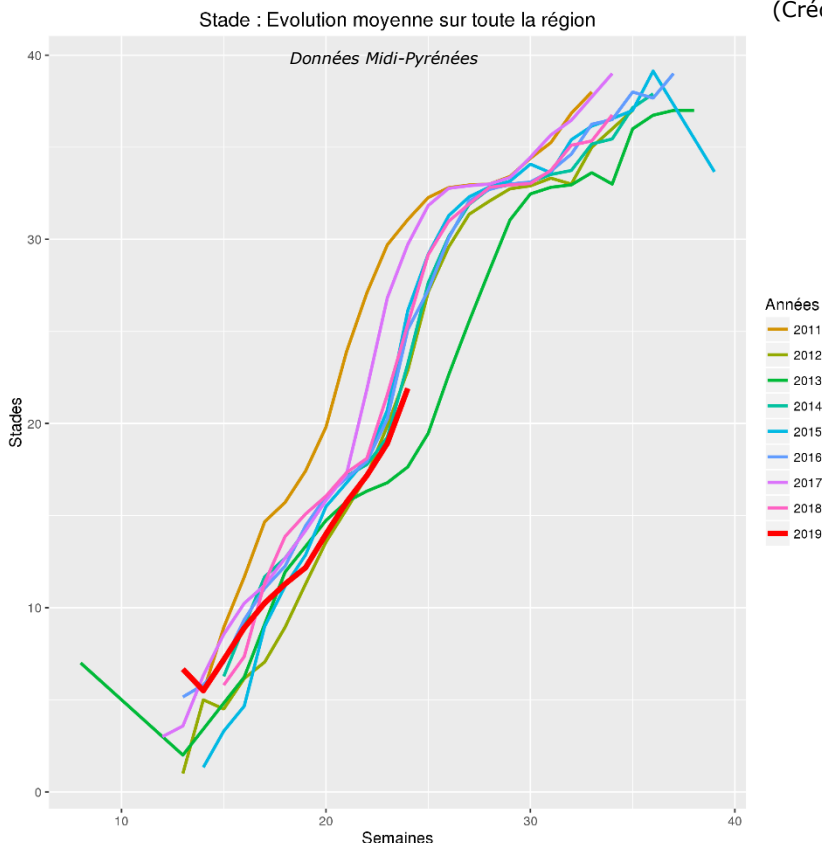
Sur les parcelles de Corrèze peu touchées par le gel, le stade moyen oscille entre le stade 21 « début floraison » et le stade 25 « fin floraison ». Les Chardonnay les plus avancés sont à fin floraison (voire tout début nouaison), alors que certains Sauvignon démarrent la floraison. Peu d'évolution depuis la semaine dernière.



Début floraison
(Crédit photo : CA 19)



Pleine floraison
(Crédit photo : CA 81)



En termes de phénologie, 2019 est une année moyenne à tardive.

NB : Pas d'observations sur le secteur de Verneuil sur Vienne (87) cette semaine.

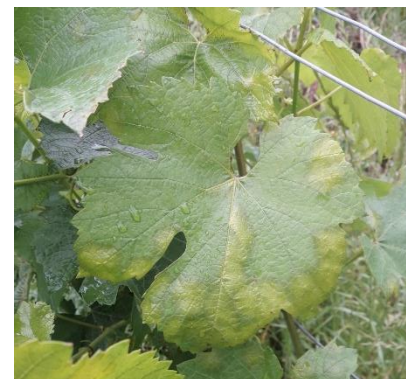
Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Sortie de nouvelles taches sur feuille en Corrèze sur Brivezac (avec un total de 38 % de pieds touchés, intensité plutôt faible). Ces taches sont sans doute liées aux contaminations élites de fin mai et/ou de masse du 4 juin.

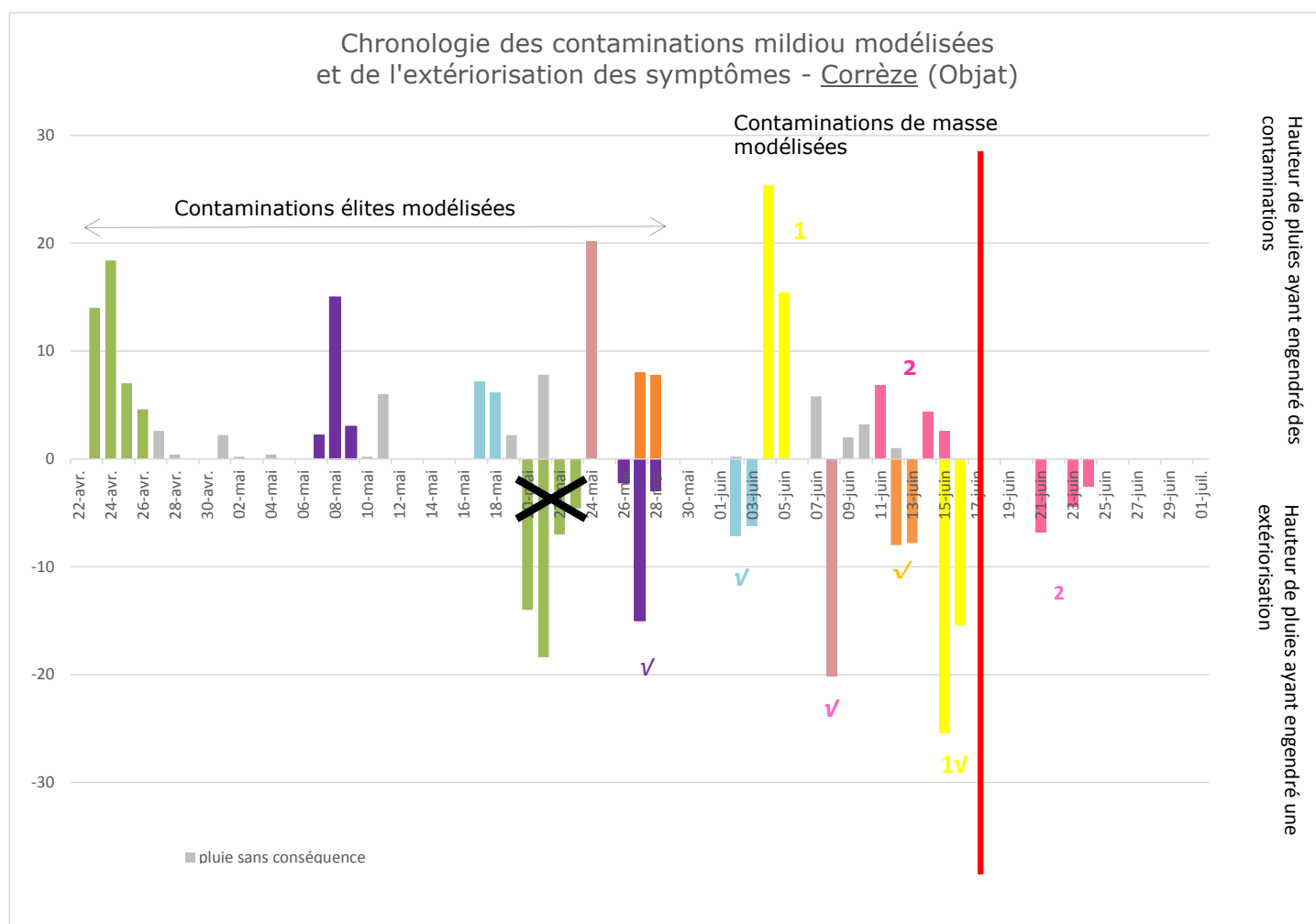
Ailleurs, sur notre réseau corrézien, de rares taches sont observées ponctuellement sur 2 parcelles (Saint Julien Maumont, Allasac) ; le vignoble reste donc pour l'instant globalement plutôt sain.

Symptôme de mildiou sur feuilles : taches d'huile sur la face supérieure
(Crédit photo : CA 19)



• Données de la modélisation (Potentiel système)

Chronologie modélisations / sorties (Objat) :



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur la station d'Objat (Corrèze) et leur impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie contaminatrice et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe ✓ indique une observation au vignoble de ces symptômes. Seules les contaminations dites de masse sont numérotées.

La modélisation est réalisée à partir des données météo des stations d'Objat (19) et Verneuil sur Vienne (87).

J = 17 juin 2019

Situation de J-7 à J :

Plusieurs événements pluvieux sont survenus sur la Corrèze et la Haute-Vienne au cours de la semaine dernière apportant 20 à 30 mm.

Ces pluies permettent à la pression exercée par le mildiou de poursuivre sa hausse. Elle est, à ce jour, désormais moyenne sur le secteur d'Objat et forte sur le secteur de Verneuil. Les pluies survenues la semaine dernière sur les secteurs de Verneuil (11, 12, 14 juin) et Objat (11, 14, 15 juin) ont engendré la modélisation de contaminations de masse.

Les taches issues des contaminations de masse du 2 juin sur Verneuil devraient être visibles et celles issues des contaminations des 4 au 8 juin devraient être visibles ces jours-ci sur les 2 secteurs.

Simulation de J à J+10 :

La pression exercée par le mildiou devrait rester forte sur le secteur de Verneuil et moyenne sur le secteur d'Objat.

Les seuils pour engendrer la modélisation de contamination de masse restent identiques : sur le secteur de Verneuil, **les contaminations de masse sont modélisées dès 3 mm de pluie alors que sur le secteur d'Objat, il faudrait 6 mm.**

Les taches issues des contaminations de masse des 11-12 juin pourraient être visibles autour du 21 juin et celles issues des contaminations du 14 et 15 juin devraient être visibles autour du 23 juin.

Si une contamination a lieu, le temps d'incubation modélisé est actuellement de 6 jours.

Évaluation du risque :

Quelques taches sur feuille sont visibles en Corrèze.

Les pluies survenues la semaine dernière ont permis de déclencher de nouvelles contaminations de masse.

Sachant que :

- La pression mildiou actuelle est moyenne à forte selon le secteur,
- La floraison, stade en cours sur notre vignoble, est un stade de grande sensibilité pour les grappes,
- Les pluies prévues cette semaine pourraient engendrer des contaminations de masse dès 3 mm,

le **risque est donc relativement élevé** : soyez très vigilants.

Surveillez l'apparition de nouvelles taches sur cette fin de semaine.

Méthodes alternatives :

- Éliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).
- Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...).

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Oïdium (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

Toujours aucun symptôme à ce jour.

Évaluation du risque :

Sur les vignes non gelées, la période de sensibilité maximale est en cours. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.

Méthodes alternatives :

L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

 Consultez la fiche « [oidium](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Mises à part 2 taches relevées ponctuellement cette semaine (Brivezac), le vignoble est globalement sain.

Évaluation du risque :

Notre vignoble reste pour le moment épargné, comme souvent ces dernières années.

Cependant, les pluies de la semaine dernière ont pu engendrer des contaminations sur les parcelles à historique, et les pluies prévues cette semaine pourraient engendrer de nouvelles contaminations, d'autant que les grappes entrent dans une phase de sensibilité forte qui deviendra maximale à la nouaison.

Surveillez l'apparition d'éventuelles taches en particulier sur les parcelles à historique.

Méthodes alternatives :

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...).

 Consultez la fiche « [black-rot](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Vers de la grappe

• Situation au vignoble

Aucun papillon piégé en Corrèze.

Évaluation du risque : risque nul.

Pour information, sur le vignoble Midi-Pyrénées, des glomérules sont observés sur inflorescences.

Cicadelle verte

• Situation au vignoble

Toujours aucun individu (larve ou adulte) signalé sur le vignoble corrézien, ce qui est exceptionnel pour la saison !

Évaluation du risque :

Risque nul pour l'instant.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires (ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure sur feuille) : surveillez l'évolution des populations, notamment sur les parcelles à historique.

Seuil indicatif de risque (printemps) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles.

Mesures prophylactiques :


L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

Maladies du bois

Des symptômes sont toujours relevés sur plusieurs secteurs de la Corrèze.

Autres observations

De rares thrips observés sur Branceilles.



Les abeilles butinent, protégeons les !

**Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale
« Les abeilles, des alliées pour nos cultures :
protégeons-les ! »**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

 Consultez la plaquette « [Pratiques agricoles et protection des pollinisateurs](#) ».

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 25 juin 2019

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, la Chambre départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M. Leymat) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M. Mage et M. Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".